



02/2020

Le Petit Journal de Fresin

EDITORI@L



Mesdames, Messieurs, chers amis.

Nous voici donc arrivés au terme de ce mandat qui a accaparé toute notre énergie, notre temps et notre volonté pour défendre les intérêts de notre commune et vous servir le mieux possible.

Nous avons pu mener à bien de nombreux projets et investissements : plus d'un million d'Euros,
SANS AUGMENTER VOS IMPÔTS.

Nous avons l'intention de poursuivre dans la même voie avec une équipe renouvelée en partie. Elle est constituée de nouveaux résidents, de jeunes et de moins jeunes, retraités, actifs, chacun choisi pour ses compétences dans les différents domaines de notre société : économique, social, associatif. Déjà impliqués dans la vie communale ou désirant prendre des responsabilités. Et surtout disponibles car la vie d'élus nécessite d'être à l'écoute de ses concitoyens 24h sur 24h. A fortiori la fonction de Maire. Avec une équipe toujours animée de la même volonté pour conduire notre village sur la voie du progrès et de la modernité tout en conservant ses racines ancrées dans notre terroir.

Mais surtout faire en sorte que la prospérité soit partagée de tous et de préserver notre planète pour le futur de nos enfants et assurer leur avenir.

Dans la paix et la fraternité.

Claude Vergeot

**Territoire à énergie positive pour la
croissance verte (TEPCV)**

**TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE**
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

En 2015 nous avons vraiment été très inspirés de répondre à l'appel à projets du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Dans le cadre de la transition énergétique il s'agissait donc de créer des Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV), selon le souhait de la Ministre de l'époque, Madame Ségolène Royal, Ministre, que nous avons rencontré à 3 reprises.

En devenant l'un des rares lauréats de France du milieu rural nous nous sommes ouverts de nombreuses portes et surtout nous avons obtenu le maximum de subventions auxquelles nous pouvions prétendre.

Mais, modestement, le combat est loin d'être gagné. De nombreux dangers guettent la planète que nous allons laisser à nos enfants : pollution, réchauffement climatique, etc.

CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT



Notre municipalité a été la seule du canton de Fruges, à signer en 2019 un Contrat Territorial de Développement Durable avec le Département du Pas-de-Calais que préside Jean-Claude Leroy.

Le sud-est de la Communauté de communes du Haut-Pays du Montreuillois ne bénéficie pas d'une accessibilité optimale aux services. En effet, selon les analyses du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP), certaines communes du territoire se trouvent particulièrement éloignées. Cette problématique contraint les habitants de

ces secteurs à se déplacer en voiture sur de longues distances pour accéder aux services.

La municipalité a donc entrepris de développer une offre de services au public et compte, avec l'appui du Département, consolider cette démarche. Avec pour objectif d'assurer les fonctions de village-relais afin de consolider le maillage territorial des services. De nombreuses initiatives ont d'ores et déjà été développées, comme le partenariat avec la maison des jeunes et de l'innovation de Fruges dans le cadre de la sensibilisation à l'e-administration. Dans ce contexte, la commune de Fressin met un ordinateur avec imprimante-scanner et liaison internet, à la disposition de ses administrés. Cette convention reprend également notre commune :

Une réflexion pour renforcer sa centralité en matière d'éducation, une réflexion sur le devenir des écoles rurales;

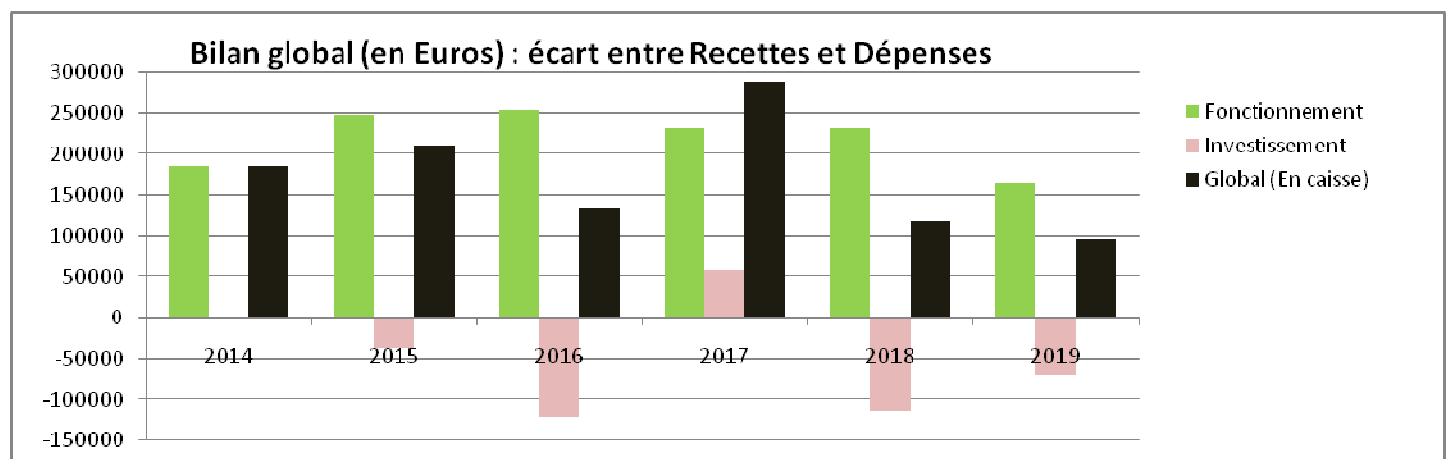
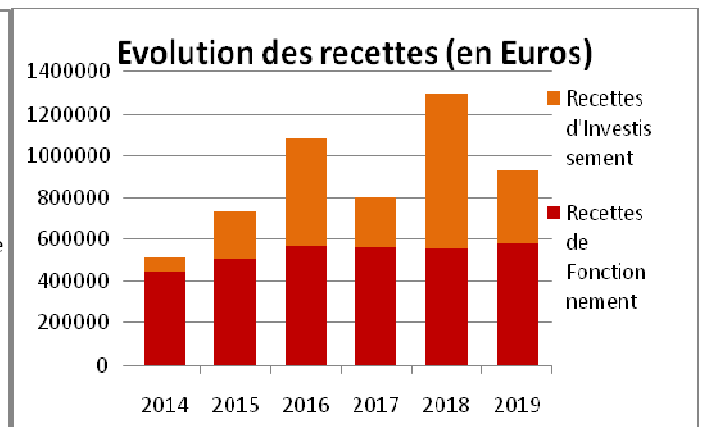
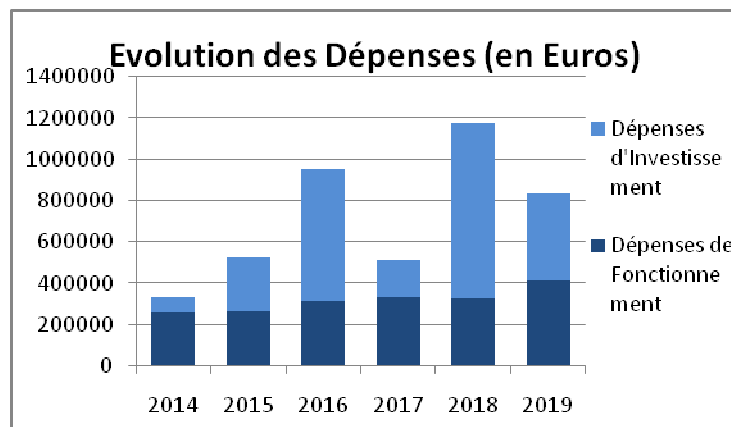
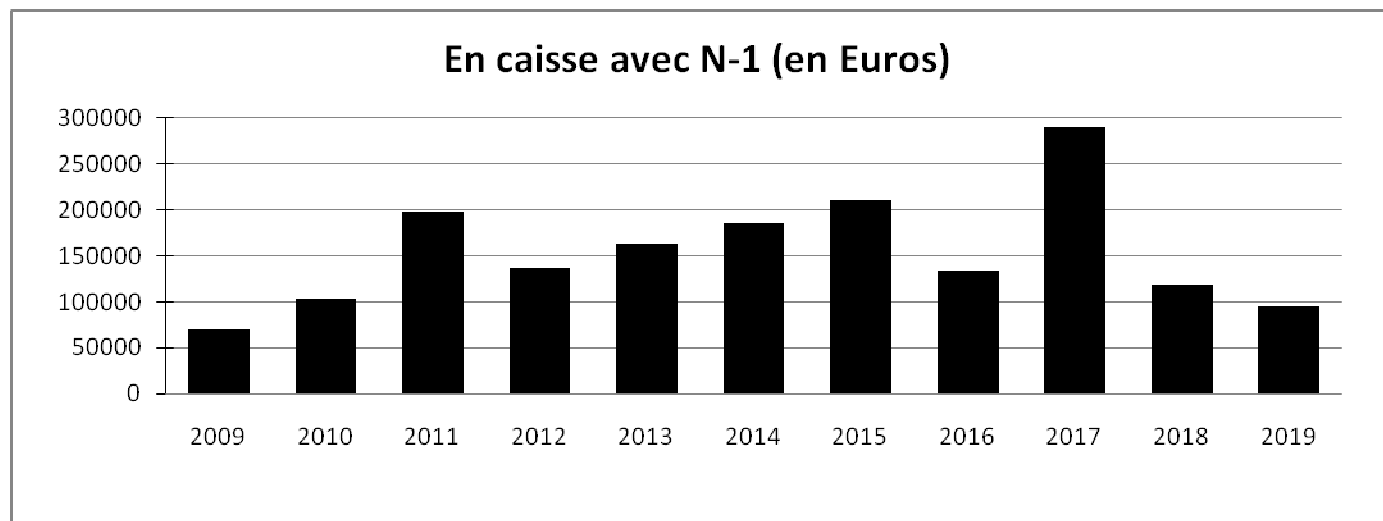
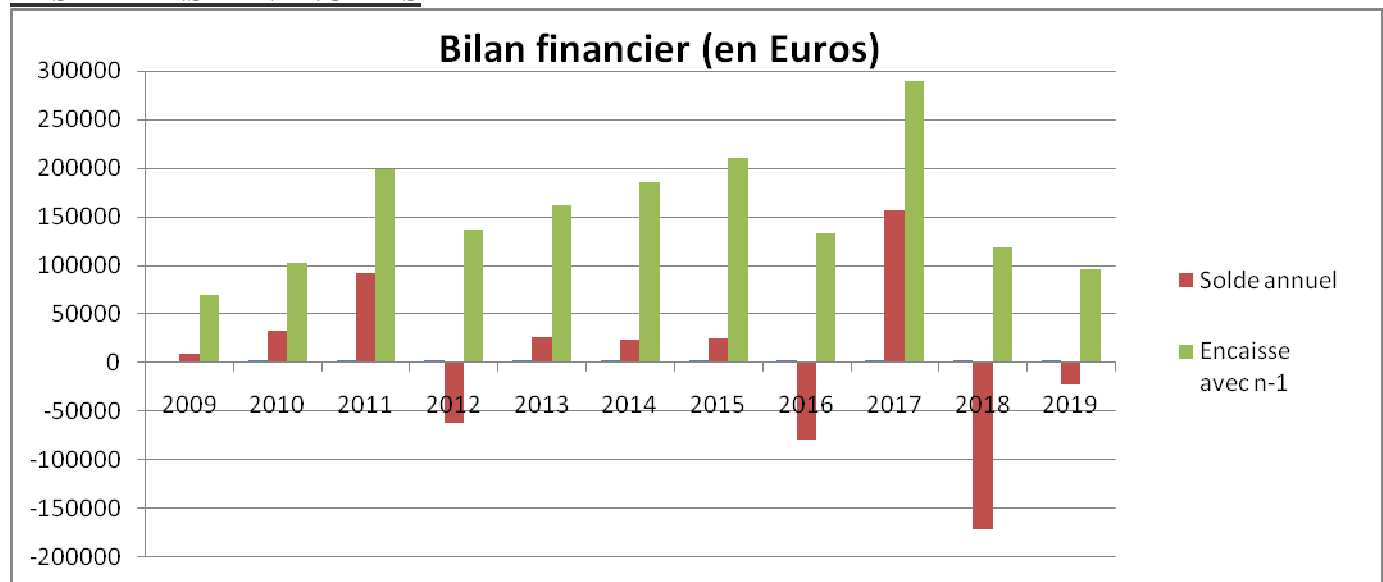
Le réaménagement du cœur de village ;

Le souhait en tant que territoire à énergie positive pour la croissance verte dont l'exemplarité a été reconnue par le Ministère de la transition écologique et solidaire, de promouvoir un aménagement vertueux sous l'angle écologique et social (approche bas carbone, recours aux clauses d'insertion de manière systématique).



Le samedi 9 novembre 2019, la municipalité a eu l'honneur et le plaisir d'accueillir pour la première fois Fabien Sudry, le préfet du Pas-de-Calais, le plus haut représentant de l'Etat dans le Département. Ainsi que Jean-Claude Leroy, président du Conseil Départemental, accompagné de Blandine Drain, vice-présidente et Jean-Marie Lubret, conseiller ; Frédéric Nihous, conseiller Régional... Pour l'inauguration de notre Maison des services et des associations Fressinoises (MSAF).

LES BILANS FINANCIERS







PATRIMOINE

L'horloge, les cloches et l'orgue de notre église ont été rénovées, électrifiées et remises en fonctionnement. Nous nous sommes inscrits dans le cadre de l'opération « Eglises ouvertes ». Ces opérations ont bénéficié de 50 à 70% de subventions.



Nous avons également répondu favorablement, en partenariat avec l'Association des Amis du patrimoine, à la demande de Réal-Production qui a produit un film sur « Georges Bernanos : un homme libre », réalisé par son petit-neveu... Un documentaire remarquable dont le succès incontestable rejaille sur notre village.



TOURSIME ET ENVIRONNEMENT

Trois fleurs au palmarès des villes et villages fleuris : et un environnement protégé.

Le concours des villes et villages fleuris est un concours créé en 1959 en France pour promouvoir le fleurissement et les espaces verts urbains. Les récompenses vont de 1 à 4 fleurs. Ainsi, les communes de 1 à 3 fleurs sont désignées par le comité régional. Ce comité peut sélectionner les villes susceptibles d'obtenir une récompense supérieure comme la quatrième fleur et le Trophée « Fleur d'Or » qui sont attribués par le conseil national. Notre village a conservé ses 3 fleurs et c'est le seul de la Communauté de communes du Haut-Pays du Montreuillois à avoir atteint un tel niveau avec Bourthes, 1 fleur seulement cependant. Mais comme vous pouvez le constater il faut désormais donner la priorité aux vivaces.



Des fascines ont été installées dans le petit Crocq pour freiner l'eau et surtout la boue et les cailloux au départ de la rue d'Enfer qui a été bordurée et l'ancienne décharge a été réhabilitée et plantée d'arbres. La RD 155 (le Crocq) a également été réaménagée par la MDADT.





Des bancs ont été installés pour les promeneurs



les berges de la Planquette revégétalisées...

ENTRETIEN DES ROUTES ET CHEMIN DE CHAMPS.



Rue de l'Ermitage .



Chemin de Sains.



Une antenne relais **Orange installée au lieudit le Crocq pour couvrir la Vallée de la Planquette.**



Après la rénovation : poursuite de l'extension de l'éclairage public en led à tout le village.

Création d'un point E-ADMINISTRATION :

Maison de services au public. Accueil des usagers qui éprouvent des difficultés face aux services publics dématérialisés.



Pour toutes vos démarches et déclarations administratives, vos petits travaux d'impression, vos photocopies, la municipalité met à votre disposition gratuitement un ordinateur avec une liaison internet, une imprimante, un scanner. Avec ou sans l'aide d'un tiers pour vous aider.



Longtemps les enfants fréquentant les collèges et lycées ont du patienter, sous la pluie et dans le vent et le froid.

Une de nos priorités a été de remédier à cette situation et après une demande nous avons obtenu un abribus offert par le Conseil Départemental.



Un pont sécurisé sur la Planquette



Des arbres élagués rue du Blanc-mont

Liste de certaines de nos décisions et réalisations :

- Eau à l'atelier communal et réfection du pignon ; Achat d'un second tracteur ; Achat de 25 barrières mises à disposition pour la sécurité ;
- Parking devant le château des Sires de Créquy ;
- Démolition friche de la maison incendiée et résolution problème terrain aux vestiges ;
- Suppression de certains abonnements : fax, téléphones portables, machine à affranchir...
- **Pour le personnel :**
- La titularisation de trois employés en contrats précaires ; Création d'un poste d'adjoint technique de première classe, d'un poste d'adjoint technique de deuxième classe et d'un poste de rédacteur pour la promotion interne ; Primes de fin d'année.
- **Pour la population :**
- Un colis aux aînés ne pouvant assister au repas de fin d'année offert par la municipalité.
- Gratuité des photocopies pour les associations locales (avec apport de papier).
- Mise à l'honneur de nos concitoyens lors de la cérémonie des vœux en début d'année....
- Vidéo protection et voisins vigilants, etc.

Nos projets :

Notre liste se veut plurielle et ouverte à toutes les sensibilités. Nous avons choisi de ne pas présenter une liste complète. Nous partons évidemment sans aucunes ambitions personnelles, si ce n'est de se mettre au service de la commune et de la population.

Mais pour poursuivre notre mission, nous vous demandons cependant de voter pour l'intégralité de notre liste, pour une plus grande efficacité et homogénéité de notre équipe.

Notre bilan plaide en notre faveur et nous avons fait preuve, lors de ce premier mandat, de notre capacité à gérer une commune au mieux de l'intérêt général.

Lors de ses dernières réunions le Conseil municipal s'est prononcé sur plusieurs projets que nous comptons mettre en œuvre avec en priorité :

Construction d'une nouvelle école. Le programme prévoit une classe de 60m² pour les maternelles ainsi qu'une pièce d'accueil, une salle de sieste des sanitaires et un préau. Concernant l'école primaire, il s'agira d'aménager 2 salles de classes (110m²), un accueil, un bureau de direction, une tisanerie, des sanitaires, des locaux techniques divers et d'un préau. La totalité du programme prévoit une surface construite de 325m² hors préaux. Il conviendra de prendre en considération le respect de l'environnement urbain, immédiat, proche avec une bonne insertion dans le site de l'extension pour permettre une valorisation des espaces extérieurs et favoriser l'épanouissement des enfants. La prise en compte des orientations et ensoleillements pour créer des espaces qualitatifs à l'écoute des besoins des enfants. Ainsi que l'accessibilité du bâtiment en créant un accès facile et lisible indépendamment de l'école en toute sécurité. Enfin, le maître d'ouvrage a besoin de disposer d'un bâtiment pérenne qui demande peu d'entretien.



Extension et rénovation des vestiaires du stade Firmin Caron. Le contexte : Nos installations sportives du stade municipal ne sont plus adaptées, ni aux normes, pour faire face à la croissance et au développement de notre Union Sportive Créquy-Fressin. Ils sont en effet vétustes, sans confort et commencent à se détériorer sérieusement faute à une construction « simple » et des matériaux désormais obsolètes (fibro, amiante) au départ et interdits désormais.

Le projet consiste en la construction d'un second vestiaire, positionné dans le prolongement de l'existant en mitoyenneté. Dans un premier temps nous allons agrandir nos vestiaires en construisant de nouvelles salles. Puis viendra la phase rénovation des anciens bâtiments de façon à disposer de deux autres vestiaires supplémentaires (lorsqu'il y a deux matchs le même jour), ainsi que des locaux de rangement.

Poursuite de la réfection des routes communales. A commencer par la rue de la Lance ;

Rénovation de l'électricité à l'église Saint-Martin et de certains calvaires...

Réaménagement-sécurisation du cœur du village aux abords des bâtiments publics (Mairie, école...) ; Poursuite de l'entretien des bâtiments communaux et des espaces verts. Avec, après la réhabilitation patrimoniale, des perspectives paysagères et des vues du cœur du village.

Développement du tourisme. En partenariat, et sous l'égide de la Communauté de communes du Haut-Pays du Montreuillois qui a désormais en charge le site de nos vestiges, essayer de relancer le projet d'une Maison du patrimoine à Fressin en stand by depuis de longs mois maintenant.

LISTE AGIR ENSEMBLE POUR FRESSIN



Assises de gauche à droite :

Hélène PICHONNIER
Secrétaire administrative
Conseillère municipale sortante

Julie CONSTANT
Assistante sociale

Debouts de gauche à droite :

Sébastien DELCUSE
Chef d'équipe entreprise
d'embouteillage

Christophe DHALLEINE
Préparateur de commande

Michel HUART
Retraité, employé espaces verts

Jérémy ANSELIN
Chauffeur-livreur
Conseiller Municipal sortant

Claude VERGEOT
Retraité, ancien cadre à la Poste
Maire sortant

Bernard BAHEUX
Chef d'équipe entreprise
d'embouteillage

Bernard FAVIER
Retraité, ancien cadre technique
dans la construction automobile

Jean-Noël BELVAL
Agriculteur
Adjoint sortant

Jean-Pierre FRAMMERY
Maçon

Noël WAREMBOURG
Agent technique territorial
Adjoint sortant

Même si elle n'est pas obligatoire, pensez à prendre une pièce d'identité.
En cas d'absence vous pouvez faire une procuration auprès de la
Gendarmerie.